



DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DHRS50 – RELATIONS ET INNOVATIONS SOCIALES

Paris, le 31 mai 2021

Suivi par : Robert VIOT
Conseiller de prévention EP
Tél : 01 58 50 38 12

COMITE SANTE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL ETABLISSEMENT PUBLIC

Séance du 15 juin 2020

Objet : état récapitulatif des observations des Registres Santé & Sécurité au Travail

Une observation concernant l'ambiance thermique a été déposée en juin 2020 sur le Registre Santé & Sécurité au Travail électronique du site de METZ

[RSST-141] Ambiance thermique Création: 26/06/2020 Mise à jour: 07/09/2020		
Etat:	Ouverte	
Projet:	RSST	
Composants:	DRS Ets PA @ METZ	
Rapporteur:	Compte Technique go2_ webservice	Attribution: Philippe JOACHIM
Résolution:	Non résolu	
Nom:	CASTANDET	
Prénom:	Barbara	
Telephone:	01 58 50 33 22	
Libellé structure:	DRS Ets PA	
Reference1:	21 avenue Foch 57036 METZ - 5721FO	
Email:	Barbara.Dakir@caissedesdepots.fr	
Pièce immeuble:	2ème étage du bâtiment	

Descriptif

La chaleur dépasse les 34 degrés dans les espaces de travail. Les personnels n'ont Pas accès ni à la climatisation ni aux ventilateurs et l'eau sortant des robinets n'est pas fraîche

Traité

Possibilité pour les agents de commencer leur activité dès 7h00.

Lors des fortes chaleurs, possibilité de placer les agents temporairement dans des pièces non exposées au soleil.

Des ventilateurs seront proposés si besoin après l'épisode COVID.

Pour que l'eau sorte à une température normale, il faut parfois la laisser couler quelque temps.

En cours de traitement (partie technique)

Le projet de la climatisation de la 2nde salle de réunion située aile côté rue Charlemagne se poursuit :

- Visite entreprise réalisée le 26/11,
- Devis reçu par SDPI le 22/12 et transmis à la fonction propriétaire pour accord du bailleur sur les travaux,
- **Commande des travaux passée, délai réalisation fin T3 / début T4-2021 (retard chantier, problème approvisionnements dû au Covid).**

Le site disposera, à l'issue de ces travaux de 2 salles, permettant aux agents de s'y " réfugier " en cas de fortes chaleurs sachant que les bureaux de l'autre aile / aile principale offre un confort thermique satisfaisant en cas de chaleur modéré et peuvent, le cas échéant, accueillir les agents de l'aile Charlemagne.